



L'ENVOLANT D'ENTZHEIM (EVE)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024-2025



INFORMATIONS JOUEUR

Nom : _____
 Prénom : _____ Né(e) le : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____
 Email : _____

- Licence, N° : _____ Ancien club : _____ Première licence
 Loisir (En pratique libre, **pour les moins de 16 ans** cela signifie accompagné d'un adulte adhérent également à EVE)
 Faire partie d'une équipe d'Interclubs (**l'achat du maillot du club est en supplément, sinon porter un maillot de la même couleur que celui du club lors des rencontres**)

COMPLEMENTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

- École de Badminton
 Compétition enfants (**Les parents s'engagent à véhiculer leurs enfants les dimanches de compétition**)
 L'inscription au "Circuit Jeunes" (fixée par le CODEP 67) est prise en charge en totalité par EVE

PARENTS : Nom et Prénom : _____
 N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____
 Email : _____

POUR LA VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT

- Joindre le questionnaire de santé FFBAD. Si au moins 1 de vos réponses est "OUI" il faudra alors impérativement fournir un Certificat médical de non-contre-indication de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).
- Compléter, dater et signer le présent bulletin d'inscription.
- Compléter le formulaire de prise de licence de la FFBAD (la page N°2)
- **Indiquer une adresse mail valide pour recevoir la licence de la FFBAD**
- Joindre le règlement de votre adhésion de _____ €

- Chèque (à l'ordre de EVE)
 Virement
 Espèces
 Internet

Nouveau

- **Paiement et transmission des documents par internet : <https://envolantentzheim.fr>**

TARIFS POUR LA SAISON 2024-2025

	Licencié à EVE		Licencié dans un autre club
	ADULTE Être né avant le 31/12/2006	ENFANT Avoir 9 ans en 2024-2025 et être né après 31/12/2006	
Adhesion	100 €	85 €	50 €
Jouer dans une équipe d'Interclubs	+ 20 €	+ 20 €	/
Dossier de licence complet avant le 01/09/2024	- 10 €	- 10 €	/
Inscription demi-saison (après le 01/02/2025)	- 25 €	- 25 €	- 25 €
Inscription d'au moins 2 membres d'un même foyer	- 10 %	- 10 %	- 10 %

PAIEMENT PAR VIREMENT

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB					Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	CCM HORIZON	
10278	01226	00020920602	15	EUR		
Identifiant international de compte bancaire					BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)					CMCIFRZA	
FR76	1027	8012	2600	0209	2060	215
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)	
CCM HORIZON					L'ENVOLANT D'ENTZHEIM	
26 RUE DES MAIRES RAEDEL					39 RUE DU CHAMP FLEURI	
67810 HOLTZHEIM					67960 ENTZHEIM	

HORAIRES DES SEANCES

A) **Pratique libre (Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent) :**

- les mardis de 19h à 23h
- les vendredis de 20h à 23h

B) **École de badminton pour les jeunes de 9 à 15 ans**

- Les vendredis de 18h30 à 20h00

REGLEMENT INTERIEUR

- 1) Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'accepté implicitement lors de l'adhésion.
- 2) Le certificat médical de non-contre-indication est **obligatoire** pour l'inscription à l'EVE et la pratique du Badminton. Formulaire obligatoire disponible auprès des membres de EVE et sur le site de la FFBAD (**OU** le questionnaire de santé si votre certificat médical a moins de 3 ans)
- 3) Les enfants mineurs sont pris en charge par les membres du club présents lors des séances de l'école de Badminton. Leur responsabilité s'arrête à la fin du créneau horaire. Pendant les séances de pratique libre du mardi et du vendredi, les moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent à EVE.
- 4) Les créneaux horaires de pratique libre dans la grande salle de l'Envol sont les suivants : mardi de 19h à 23h et vendredi de 20h à 23h, en période scolaire et pendant les vacances scolaires. L'école de Badminton fonctionne les vendredis pour les enfants de 9 à 15 ans entre 18h30 et 20h. **Les séances de l'école de Badminton ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires.** EVE demande à ses adhérents de respecter ces horaires, rappelant que l'association est gérée par des bénévoles. D'éventuelles modifications d'horaires vous seront communiquées par sms.
- 5) La salle peut être indisponible pour des raisons indépendantes de notre volonté (Téléthon, tournoi de foot en salle etc ...). Dans ce cas vous serez averti (par mail ou SMS) et aucune réclamation ne sera acceptée.
- 6) L'association offre à tous deux séances d'essai avant l'inscription. À l'issue de cette période, le dossier d'inscription devra être complet pour pouvoir accéder à la salle.
- 7) Cotisations : Voir les tarifs en première page dans le paragraphe **TARIFS POUR LA SAISON 2024-2025**. Aucun remboursement ne pourra être effectué. L'association se réserve le droit de vérifier la prise de licence de ses membres.
- 8) Le port de chaussures dédiées exclusivement à la pratique de sport en salle est **OBLIGATOIRE**. Les vestiaires n°3 (pour les hommes) et n°4 (pour les femmes) sont à la disposition des adhérents. Il est conseillé de ne pas laisser d'affaires personnelles et de valeur dans les vestiaires. **L'association EVE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
- 9) **La mise en place et le démontage des terrains sont faits par les joueurs adultes présents en début et fin de séance.** L'association compte sur la bienveillance de ses adhérents pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger les volants, jeter bouteilles vides, cartons et papier dans la poubelle de tri jaune, ...). Il est strictement interdit de manger dans la grande salle.
- 10) Pour permettre une pratique confortable et équitable, les joueurs sont invités à partager le temps de jeu et à jouer en double.
- 11) EVE se réserve le droit d'exclure ceux qui ne répondent pas à ce qui était attendu d'eux c'est-à-dire de jouer au Badminton avec respect et politesse envers les autres membres ou tout autre comportement reprehensible (dégradation, détournement, non-respect des articles du règlement intérieur).

AUTORISATIONS

- Je déclare adhérer à l'assurance « responsabilité civile et accidents corporels » proposée avec la licence par la FFBA et avoir pris connaissance des garanties complémentaires dans le « livret du licencié ».
- J'autorise le Président ou toute personne déléguée par ce dernier à faire pratiquer tout soin médical d'urgence ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.
- Je concède à l'association le droit à l'image sans contrepartie de rémunération, l'association s'engageant à exercer ce droit dans la stricte limite de ses besoins et à des fins non commerciales.
- Je décharge de toute responsabilité l'association, ainsi que tous cadres, joueurs, ou parents de joueurs qui assureraient le déplacement en véhicule automobile en cas d'accident de la circulation, ceci dans le cadre des déplacements pour entraînements, formations, compétitions ou rencontres amicales.
- Je certifie exacts les renseignements portés sur la présente fiche et reconnais que toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégagerait immédiatement l'association EVE de toute responsabilité.
- **Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et m'engage à respecter tous les points.**

Fait à _____, le _____

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal